

21 PRODUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 600 euros
40-42 quai du point du jour – CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex
824 589 741 R.C.S. Nanterre

La « Société »

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 21 MAI 2024**

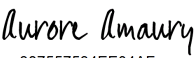
EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé unique, approuvant l'affectation des résultats telle que proposée par le Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant 313 695 €, au poste « report à nouveau » qui serait ainsi porté d'un montant de 458 420 euros un montant de 772 115 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

DocuSigned by:

387557534EE04AF...

Pour copie certifiée conforme
Aurore Amaury
Président

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2050

Siret : 82458974100027

Millésime 2024

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2023

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	125 569,11	259 706,30
Immobilisations en cours	AV	AW		7 344,76
Avances et acomptes	AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles	431 634,76	306 065,65	125 569,11	267 051,06
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (II)	431 634,76	306 065,65	125 569,11	267 051,06
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	3 120 293,15	2 846 946,17
Autres créances (3)	BZ	CA	5 053 211,95	4 271 417,57
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances	8 173 505,10		8 173 505,10	7 118 363,74
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	822 017,49	1 589 772,24
TOTAL Trésorerie	822 017,49		822 017,49	1 589 772,24
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	152 377,14	401 176,28
TOTAL (III)	9 147 899,73		9 147 899,73	9 109 312,26
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	9 579 534,49	306 065,65	9 273 468,84	9 376 363,32
Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2051

Siret : 82458974100027

Millésime 2024

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2023

[] Néant :

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 3 600,00)	DA	3 600,00	3 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	360,00	360,00
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
TOTAL réserves			360,00	360,00
Report à nouveau		DH	458 420,00	262 694,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	313 695,23	2 715 725,43
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL (I)		DL	776 075,23	2 982 380,18
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	1 596 144,30	
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR	1 596 144,30	
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV		
TOTAL dettes financières				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		890 326,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 597 268,47	2 616 561,47
Dettes fiscales et sociales		DY	1 242 047,74	815 179,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		7 410,36
Autres dettes		EA	377 683,89	494 498,53
TOTAL dettes d'exploitation			5 217 000,10	4 823 976,14
Produits constatés d'avance (4)		EB	1 684 249,21	1 570 007,00
TOTAL (IV)		EC	6 901 249,31	6 393 983,14
Ecarts de conversion passif	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	9 273 468,84	9 376 363,32
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont :	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 901 249,31	5 503 657,14
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFiP N° 2052

Siret : 82458974100027

Millésime 2024

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2023

[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N				Exercice N-1 (*)		
		France		Exportation			Total	
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
- Production vendue	Biens	FD		FE		FF		
	Services	FG	225 500,00	FH	22 806 428,11	FI	23 031 928,11	15 638 016,42
Chiffres d'affaires nets		FJ	225 500,00	FK	22 806 428,11	FL	23 031 928,11	15 638 016,42
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
Autres produits (1) (11)						FQ	9,66	5,36
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 031 937,77	15 638 021,78
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	15 559 803,52	8 507 229,06
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	216 213,05	53 816,11
Salaires et traitements						FY	3 728 617,02	2 422 490,81
Charges sociales (10)						FZ	1 465 567,34	917 142,35
Dotations d'exploitation	- dotations aux amortissements					GA	141 410,39	128 673,44
	Sur immobilisations dont montant de l'amortissement du fonds de commerce					HS		
	- dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Autres charges (12)						GD	709 413,75	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	222,42	301,51
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	21 821 247,49	12 029 653,28
Bénéfice attribué ou perte transférée						GG	1 210 690,28	3 608 368,50
Perte supportée ou bénéfice transféré						GH	96 387,00	17 395,00
Produits financiers de participations (5)						GI		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GL		
Différences positives de change						GM		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
Dotations financières aux amortissements et provisions						GP		
Intérêts et charges assimilées (6)						GQ		
Différences négatives de change						GR		167,39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	217,76	
Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	217,76	167,39
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	-217,76	-167,39
						GW	1 306 859,52	3 625 596,11

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2053

Siret : 82458974100027

Millésime 2024

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au :

31/12/2023


[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	886 730,55	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	886 730,55	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-886 730,55	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	106 433,74	909 870,68
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	23 128 324,77	15 655 416,78
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	22 814 629,54	12 939 691,35
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	313 695,23	2 715 725,43
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont			
- produits de locations immobilières	HY		
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont			
-Crédit-bail mobilier	HP		
-Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		886 731	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

Société : 21 PRODUCTION (ex S12A)
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 40 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2023

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:

387557534EE04AF...

Sommaire

<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>3</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>5</u>
<u>Créances.....</u>	<u>6</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>7</u>
<u>Provisions risques et charges.....</u>	<u>8</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>9</u>
<u>Comptes de régularisation.....</u>	<u>10</u>
<u>Evolution du chiffre d'affaires.....</u>	<u>11</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>12</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>14</u>

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

1. Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Actif immobilisé

▪ Principes et méthodes comptables

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (règlement ANC N° 2014-03).

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition inclus).

La Société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art. 213-9 du règlement ANC N° 2014-03).

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 5 ans
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	3 - 10 ans
Installations téléphoniques	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

4. Engagements financiers

▪ Indemnité de départ en Retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Pour évaluer notre engagement, nous avons retenu la méthode des unités de crédit projetés communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires fin de carrière : Ces engagements ont été évalués sur la base de données démographique et salariale et du contexte économique et financier au 31 décembre 2023, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3,10%.

5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

6. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

La société a démarré son activité de production en août 2021.

En 2023, la société a continué à se développer avec la signature de nouveaux contrats. En fin d'année, suite aux difficultés de recouvrement des créances de deux contrats importants, il a été décidé d'enregistrer une provision pour risque à hauteur de 709K euros en résultat d'exploitation et de 887K euros en résultat exceptionnel.

Cette provision explique la baisse significative du résultat en comparaison avec celui de 2022.

Sur l'exercice 2023, le chiffre d'affaires est de 23 032 K€ et le résultat d'exploitation s'élève à 1 211 K€.

Au cours de l'exercice, 21 Production a versé 2,5M de dividendes à sa société mère l'Equipe 24.

III. Complément d'informations relatives au bilan

1. Immobilisations

- Valeurs brutes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2022	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebut	Transferts	2023
Terrains					
Constructions Sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique	424	7	0		432
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	7	0	7		
Avances et acomptes					
TOTAL (III)	432	7	7		432

Les acquisitions de l'exercice (7 K) concernent exclusivement le matériel informatique.

- Amortissements et provisions

Amortissements immobilisations corporelles	2022	Augment.	Diminutions	2023
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	165	141		306
Emballages récupérables et divers				
TOTAL AMORTISSEMENTS	165	141		306

4. Créances

Etat des créances en 2023		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2022
Clients douteux ou litigieux					
Créances clients Groupe		270	270		
Autres créances Clients		2 850	2 850		2 847
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		3	3		1
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3	3		4
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 152	2 152		1 110
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		2 878	2 878		3 140
Débiteurs divers		17	17		17
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		8 173	8 173		7 118

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients		1 596		1 596
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL				

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31 décembre 2023, le solde est débiteur de 2 004 K€ et est donc comptabilisé dans la rubrique « autres créances » en tant que compte courant. Au 31 décembre 2022, le solde était débiteur pour 3 122 K€.

En raison de difficultés de recouvrement, il a été décidé de provisionner le risque à hauteur de la totalité de la créance pour 1 596K euros dont 709K en charges d'exploitation et 887K euros en charges exceptionnelles.

5. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 3,6 K€ au 31 décembre 2023. Il se compose de 180 actions de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2022	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2023
Capital social ou individuel	4						4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale	0						0
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	263	458	263				458
Résultat de l'exercice	2 716	314	196	2 520			314
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 983	772	459	2 520			776

6. Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprises utilisées	Diminution / Rep. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Contentieux					
Prov Départ					
Droit Individuel					
Formation (*)					
Médaille travail (*)					
Provision invendus					
Provision Filiales					
Risques clients		1 596			1 596
Risque vs Passifs sociaux latents					
Divers					
Total		1 596			1 596

(*) cf. § sur les règles et méthodes comptables

7. Dettes

▪ Détail des emprunts et dettes financières

Il n'y a pas de dettes financières au 31/12/2023.

▪ Détail des dettes d'exploitation

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2022
Avances et Acomptes sur Commandes					890
Fournisseurs et comptes rattachés		3 597	3 597		2 617
Personnel et comptes rattachés		346	346		97
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		388	388		224
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	452	452		474
	Autres impôts	55	55		19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					7
Groupes et associés		1	1		494
Autres dettes		377	377		0
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION		5 217	5 217		4 824

<i>Dont comptes intragroupes</i>	2023	2022	Variations
Fournisseurs groupe	72	473	401
Factures non parvenues groupe (FNP)	637	999	363
Total Fournisseurs	709	1 473	763

8. Comptes de régularisation

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir	Montant
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS DIVERS	605
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS GROUPE	271
TOTAL	875

Charges à payer	Montant
FRAIS AU PERSONNEL A PAYER	5
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 406
PROVISIONS PIGES A PAYER	169
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES ET PRIMES	138
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES CDG	733
FOURNISSEURS GROUPE FACTURES NON PARVENUES	637
CONTRIBUTION UNIQUE APPRENTISSAGE	9
PROVISIONS PRIMES A PAYER	157
PROVISIONS CFE-CVAE	31
TOTAL	3 284

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 684		
TOTAL	1 684		

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	152		
TOTAL	152		

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Evolution du chiffre d'affaires

En K€	2023	2022	Variations Montants	%
Production télévisuelle	22 806	14 616	8 190	56,04%
Autres CA	226	1 022	-796	-77,93%
Total chiffre d'affaires	23 032	15 638	7 394	47,28%

2. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe. Pour 2023 ce montant est un bénéfice de 96 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier est quasi nul (-0,2K€).

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 887 K€. Il correspond à la part de la provision pour risque client passée en charges exceptionnelles.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans la SC AMAURY. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	0 K€
Créances clients et comptes rattachés	3 120 K€
Autres créances nettes	5 053 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 597 K€
Autres dettes d'exploitation	1 620 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	0 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	1 306	-887	419
Différence temporaires et permanentes			
Autres réintégrations			-
Base imposable	1 306	-887	419
Impôt sur les bénéfices*	106		106
Réallocation IS			
Réduction impôts			
Total impôt	106		106
Résultat après impôt	1 200	-887	313

3. Effectif moyen

	Effectif moyen salarié*	Effectif moyen total (hors mise à disposition)
Cadres	8,08	8,08
Employés	0,33	0,33
Journalistes	16,42	16,42
Pigistes et intermittents**	36,00	36,00
Total	60,83	60,83

*Moyenne des effectifs juridiques mensuels au dernier jour de chaque mois (hors stagiaires), temps de travail nc

** ETP moyens 2023

*** Salariés ayant signé une convention de mise à disposition

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis l'ouverture de l'exercice 2024, la société 21 Production continue de rencontrer des difficultés de recouvrement concernant les contrats relatifs aux événements liés au Basketball.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

21 PRODUCTION S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

21 PRODUCTION S.A.S.

40-42 Quai du point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

21 PRODUCTION S.A.S.

40-42 Quai du point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des Associés de la société 21 PRODUCTION S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 PRODUCTION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2024

KPMG SA

Eric Lefebvre

Associé

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

Siret : 82458974100027

Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2023

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	431 634,76	306 065,65	125 569,11	259 706,30
Immobilisations en cours				7 344,76
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	431 634,76	306 065,65	125 569,11	267 051,06
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (I)	431 634,76	306 065,65	125 569,11	267 051,06
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (3)	3 120 293,15		3 120 293,15	2 846 946,17
Autres créances (3)	5 053 211,95		5 053 211,95	4 271 417,57
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	8 173 505,10		8 173 505,10	7 118 363,74
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	822 017,49		822 017,49	1 589 772,24
TOTAL Trésorerie	822 017,49		822 017,49	1 589 772,24
Charges constatées d'avance (3)	152 377,14		152 377,14	401 176,28
TOTAL (II)	9 147 899,73		9 147 899,73	9 109 312,26
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)	9 579 534,49	306 065,65	9 273 468,84	9 376 363,32
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

Siret : 82458974100027

Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2023

[] Néant :

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 3 600,00)	DA	3 600,00	3 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	360,00	360,00
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
TOTAL réserves			360,00	360,00
Report à nouveau		DH	458 420,00	262 694,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	313 695,23	2 715 725,43
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL (I)		DL	776 075,23	2 982 380,18
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	1 596 144,30	
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR	1 596 144,30	
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financiers divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV		
TOTAL dettes financières				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		890 326,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 597 268,47	2 616 561,47
Dettes fiscales et sociales		DY	1 242 047,74	815 179,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		7 410,36
Autres dettes		EA	377 683,89	494 498,53
TOTAL dettes d'exploitation			5 217 000,10	4 823 976,14
Produits constatés d'avance (4)		EB	1 684 249,21	1 570 007,00
TOTAL (IV)		EC	6 901 249,31	6 393 983,14
Ecarts de conversion passif		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	9 273 468,84	9 376 363,32
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
R.....évaluation (1959)		1C		
E (2) Dont : bre		1D		
R.....n (1976)		1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 901 249,31	5 503 657,14
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

Siret : 82458974100027
 Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP
 Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Ciôture au : 31/12/2023 [] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	886 730,55	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	886 730,55	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-886 730,55	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	106 433,74	909 870,68
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	23 128 324,77	15 655 416,78
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	22 814 629,54	12 939 691,35
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	313 695,23	2 715 725,43
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
-f (2) Dont produits immobilières	HY		
+f (2) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
-c (3) Dont produits financiers	HP		
-c (3) Dont produits divers	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
	A7		
	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		886 731	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

Société : 21 PRODUCTION (ex S12A)
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 40 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2023

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Sommaire

<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>3</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>5</u>
<u>Créances.....</u>	<u>6</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>7</u>
<u>Provisions risques et charges.....</u>	<u>8</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>9</u>
<u>Comptes de régularisation.....</u>	<u>10</u>
<u>Evolution du chiffre d'affaires.....</u>	<u>11</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>12</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>14</u>

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

1. Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Actif immobilisé

▪ Principes et méthodes comptables

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (règlement ANC N° 2014-03).

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition inclus).

La Société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art. 213-9 du règlement ANC N° 2014-03).

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 5 ans
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	3 - 10 ans
Installations téléphoniques	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

4. Engagements financiers

▪ Indemnité de départ en Retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Pour évaluer notre engagement, nous avons retenu la méthode des unités de crédit projetés communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires fin de carrière : Ces engagements ont été évalués sur la base de données démographique et salariale et du contexte économique et financier au 31 décembre 2023, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3,10%.

5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

6. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

La société a démarré son activité de production en août 2021.

En 2023, la société a continué à se développer avec la signature de nouveaux contrats. En fin d'année, suite aux difficultés de recouvrement des créances de deux contrats importants, il a été décidé d'enregistrer une provision pour risque à hauteur de 709K euros en résultat d'exploitation et de 887K euros en résultat exceptionnel.

Cette provision explique la baisse significative du résultat en comparaison avec celui de 2022.

Sur l'exercice 2023, le chiffre d'affaires est de 23 032 K€ et le résultat d'exploitation s'élève à 1 211 K€.

Au cours de l'exercice, 21 Production a versé 2,5M de dividendes à sa société mère l'Equipe 24.

III. Complément d'informations relatives au bilan

1. Immobilisations

- Valeurs brutes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2022	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebut	Transferts	2023
Terrains					
Constructions Sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique	424	7	0		432
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	7	0	7		
Avances et acomptes					
TOTAL (III)	432	7	7		432

Les acquisitions de l'exercice (7 K) concernent exclusivement le matériel informatique.

- Amortissements et provisions

Amortissements immobilisations corporelles	2022	Augment.	Diminutions	2023
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	165	141		306
Emballages récupérables et divers				
TOTAL AMORTISSEMENTS	165	141		306

4. Créances

Etat des créances en 2023		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2022
Clients douteux ou litigieux					
Créances clients Groupe		270	270		
Autres créances Clients		2 850	2 850		2 847
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		3	3		1
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3	3		4
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 152	2 152		1 110
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		2 878	2 878		3 140
Débiteurs divers		17	17		17
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		8 173	8 173		7 118

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients		1 596		1 596
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL				

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31 décembre 2023, le solde est débiteur de 2 004 K€ et est donc comptabilisé dans la rubrique « autres créances » en tant que compte courant. Au 31 décembre 2022, le solde était débiteur pour 3 122 K€.

En raison de difficultés de recouvrement, il a été décidé de provisionner le risque à hauteur de la totalité de la créance pour 1 596K euros dont 709K en charges d'exploitation et 887K euros en charges exceptionnelles.

5. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 3,6 K€ au 31 décembre 2023. Il se compose de 180 actions de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2022	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2023
Capital social ou individuel	4						4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale	0						0
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	263	458	263				458
Résultat de l'exercice	2 716	314	196	2 520			314
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 983	772	459	2 520			776

6. Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprises utilisées	Diminution / Rep. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Contentieux					
Prov Départ					
Droit Individuel					
Formation (*)					
Médaille travail (*)					
Provision invendus					
Provision Filiales					
Risques clients		1 596			1 596
Risque vs Passifs sociaux latents					
Divers					
Total		1 596			1 596

(*) cf. § sur les règles et méthodes comptables

7. Dettes

▪ Détail des emprunts et dettes financières

Il n'y a pas de dettes financières au 31/12/2023.

▪ Détail des dettes d'exploitation

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2022
Avances et Acomptes sur Commandes					890
Fournisseurs et comptes rattachés		3 597	3 597		2 617
Personnel et comptes rattachés		346	346		97
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		388	388		224
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	452	452		474
	Autres impôts	55	55		19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					7
Groupes et associés		1	1		494
Autres dettes		377	377		0
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION		5 217	5 217		4 824

<i>Dont comptes intragroupes</i>	2023	2022	Variations
Fournisseurs groupe	72	473	401
Factures non parvenues groupe (FNP)	637	999	363
Total Fournisseurs	709	1 473	763

8. Comptes de régularisation

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir	Montant
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS DIVERS	605
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS GROUPE	271
TOTAL	875

Charges à payer	Montant
FRAIS AU PERSONNEL A PAYER	5
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 406
PROVISIONS PIGES A PAYER	169
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES ET PRIMES	138
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES CDG	733
FOURNISSEURS GROUPE FACTURES NON PARVENUES	637
CONTRIBUTION UNIQUE APPRENTISSAGE	9
PROVISIONS PRIMES A PAYER	157
PROVISIONS CFE-CVAE	31
TOTAL	3 284

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 684		
TOTAL	1 684		

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	152		
TOTAL	152		

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Evolution du chiffre d'affaires

En K€	2023	2022	Variations Montants	%
Production télévisuelle	22 806	14 616	8 190	56,04%
Autres CA	226	1 022	-796	-77,93%
Total chiffre d'affaires	23 032	15 638	7 394	47,28%

2. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe. Pour 2023 ce montant est un bénéfice de 96 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier est quasi nul (-0,2K€).

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 887 K€. Il correspond à la part de la provision pour risque client passée en charges exceptionnelles.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans la SC AMAURY. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	0 K€
Créances clients et comptes rattachés	3 120 K€
Autres créances nettes	5 053 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 597 K€
Autres dettes d'exploitation	1 620 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	0 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	1 306	-887	419
Différence temporaires et permanentes			
Autres réintégrations			-
Base imposable	1 306	-887	419
Impôt sur les bénéfices*	106		106
Réallocation IS			
Réduction impôts			
Total impôt	106		106
Résultat après impôt	1 200	-887	313

3. Effectif moyen

	Effectif moyen salarié*	Effectif moyen total (hors mise à disposition)
Cadres	8,08	8,08
Employés	0,33	0,33
Journalistes	16,42	16,42
Pigistes et intermittents**	36,00	36,00
Total	60,83	60,83

**Moyenne des effectifs juridiques mensuels au dernier jour de chaque mois (hors stagiaires), temps de travail nc*

*** ETP moyens 2023*

**** Salariés ayant signé une convention de mise à disposition*

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis l'ouverture de l'exercice 2024, la société 21 Production continue de rencontrer des difficultés de recouvrements concernant les contrats relatifs aux évènements liés au Basketball.